

Dans le cadre de sa soixante et unième session (19-22 octobre 2014), le Comité régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale a commencé ses travaux le dimanche 19 octobre 2014 à Tunis. La délégation marocaine était dirigée par M. le Dr A. Alaoui Belghiti, Secrétaire général du ministère de la Santé.

La matinée du 20 octobre a été consacrée à la sécurité sanitaire mondiale - Enjeux et opportunités. Les risques liés aux nouvelles épidémies (syndrome respiratoire de la Méditerranée orientale, maladie à virus Ebola) et les moyens d'y faire face ont été au coeur de des discussions.

Dans son intervention devant les États Membres, le Dr Margaret Chan, Directeur général de l'OMS, a remercié le Royaume du Maroc, pour sa politique non discriminatoire de transport aérien avec les États affectés par le virus Ebola. Le Maroc est, en effet, le seul pays à maintenir ses liaisons aériennes avec la Guinée, le Libéria et la Sierra Leone. Cette politique est conforme aux recommandations de l'OMS qui excluent toute forme de restrictions aux voyages, sauf pour les personnes infectées par le virus Ebola ou suspectes de l'être ainsi que pour les personnes en contact avec une personne atteinte. "les pays affectés ne doivent pas être isolés" a affirmé le Dr Margaret Chan.

Monday 6th of May 2024 10:34:23 AM